

## Scénarios de transition vers un développement durable à l'horizon 2050. Note de prospective réalisée pour le "Printemps de l'environnement" sur base du *4e Rapport fédéral sur le développement durable*

Août 2008

*Task force développement durable*

**Abstract** - Ce Working Paper reprend la note de prospective réalisée pour soutenir les travaux du Printemps de l'Environnement en mai et juin 2008. Cette note résume la partie du quatrième Rapport fédéral sur le Développement durable consacrée à la prospective. Elle éclaire plus particulièrement l'évolution des systèmes de consommation et de production en général et des sous-systèmes alimentation et habitation en particulier. Elle montre comment 21 objectifs de développement durable (ODD) sociaux, environnementaux et économiques peuvent être atteints selon deux chemins différents grâce à deux scénarios distincts, appelés Pyramide et Mosaïque. Pyramide met l'accent sur une coopération internationale renforcée et des progrès techniques à grande échelle et Mosaïque sur les ambitions nationales et des changements importants dans les comportements individuels. La note donne aussi quelques exemples de politiques à mener dans ces deux scénarios pour atteindre ces objectifs.

**Keywords** - prospective, participation, développement durable.



## Table des matières

<b>Scénarios de transition vers un développement durable à l'horizon 2050</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Objectifs de développement durable</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Scénarios de transformation des conditions de vie</b> .....	<b>4</b>
2.1. Conditions communes aux scénarios Pyramide et Mosaïque	5
2.2. Transformations des conditions de vie du scénario Pyramide	6
2.2.1. Production et société	6
2.2.2. Consommation et société	8
2.3. Transformations des conditions de vie du scénario Mosaïque	9
2.3.1. Consommation et société	9
2.3.2. Production et société	11
<b>3. Exemples de politiques menées dans les scénarios</b> .....	<b>13</b>
3.1. Exemple de cibles pour 2020	13
3.1.1. Sous-système Consommation, production et société	13
3.1.2. Sous-système Alimentation	15
3.1.3. Sous-système Habitation	15
3.2. Exemples de mesures à court, moyen et long terme	16
3.2.1. Soutenir la politique internationale	16
3.2.2. Coordonner la politique fédérale belge	17
3.2.3. Encourager la responsabilité sociétale des producteurs et des consommateurs	18
<b>4. Conclusions</b> .....	<b>19</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Objectifs de développement durable à l'horizon 2050	2
Tableau 2 - Facteurs d'évolution de la productivité en énergie finale – Belgique, 2005-2020	13
Tableau 3 - Cibles du sous-système Consommation, production et société	14
Tableau 4 - Cibles pour le sous-système Alimentation	15
Tableau 5 - Cibles pour le sous-système Habitation	15

## Scénarios de transition vers un développement durable à l'horizon 2050

Au cours des dernières décennies, des progrès ont été faits en direction d'un développement durable. Nos modes de vie ont entamé une transition vers un tel mode de développement, notamment en matière de consommation et de production d'énergie.

Mais nos modes de consommation et de production sont encore loin de répondre complètement aux besoins essentiels des générations présentes. En outre, la façon dont les besoins actuels sont satisfaits compromet les chances des générations futures de répondre aux leurs.

C'est pourquoi les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> *Rapports fédéraux sur le développement durable* ont présenté en 2005, puis en 2007 des Objectifs de développement durable (ODD). Ces ODD portent sur des matières sociales, environnementales et économiques<sup>1</sup> et sont interdépendants. 21 ODD sont présentés à la section 1.

Le 4<sup>e</sup> Rapport a ensuite construit 2 scénarios selon la méthode de *backcasting*, de façon à atteindre ces ODD en 2050. Ces scénarios de développement durable représentent non seulement l'évolution des conditions de vie, mais aussi celle des politiques menées. La première esquisse de ces scénarios s'est appuyée sur un exercice de prospective participative. Les transformations de nos conditions de vie tracées par ces deux scénarios sont résumées à la section 2.

Ces scénarios appelés "Mosaique" et "Pyramide" atteignent les (mêmes) ODD en 2050, en passant par des "objectifs intermédiaires" en 2020 appelés cibles. Ils appliquent tous les deux **les principes d'un développement durable** adoptés par tous les pays en 1992 à Rio et confirmés au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002:

- des principes généraux comme celui **de responsabilité** (tant celles de tous les pays que celles spécifiques aux pays les plus riches), **d'équité** (au sein de notre génération de même que par rapport aux générations futures), **d'intégration** (de l'environnement dans le développement mais aussi du développement dans l'environnement), **de pré-caution, de participation...**;
- de principes spécifiques, comme le **principe d'égalité des genres**, concernant la qualité des relations sociales, les soins aux personnes les plus vulnérables, l'entretien du milieu de vie...

Quel que soit le scénario de développement durable considéré, la réalisation d'ODD à long terme aussi ambitieux n'est possible que si la transition vers un tel mode de développement s'accélère grâce à des mesures politiques volontaristes. **Des exemples de mesures et de cibles précises, quantifiées et assorties d'échéances intermédiaires sont donnés à la section 3.**

Les scénarios présentés dans ces sections 1, 2 et 3 sont des explorations d'un futur en développement durable qui en appellent d'autres. Il ne faut en aucun cas les considérer comme des "plans" car la prospective est à la planification ce que le vent est au voilier.

---

1. Chapitres 1.6 et 5.2 de TFDD (2005), *Comprendre et gouverner le développement. Rapport fédéral sur le développement durable 2000-2004*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan et chapitre 1.1 de TFDD (2007), *Accélérer la transition vers un développement durable. Rapport fédéral sur le développement durable 2007*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan.

# 1. Objectifs de développement durable



Pour donner une idée concrète de ce que serait un développement durable, la Task force développement durable du Bureau fédéral du Plan a proposé une liste de 21 "Objectifs de développement durable" (ODD). Ces ODD ont été définis à partir d'engagements pris par la communauté internationale. Ils portent sur les 3 capitaux de base du développement: le capital humain, le capital environnemental et le capital économique. Un monde en développement durable peut être défini comme un monde où tous les ODD seraient atteints. Le choix d'un horizon particulièrement lointain (2050) permet d'envisager les considérables transformations des conditions de vie nécessaires pour atteindre ces ODD ainsi que les politiques de transition à mener pour rendre possibles ces transformations.

**Tableau 1 - Objectifs de développement durable à l'horizon 2050**

<b>Capital humain: généralités</b>
<b>ODD 1.</b> Tous les pays auront atteint un haut degré de développement humain, c'est-à-dire un indice de développement humain (IDH, indicateur qui tient compte à la fois du niveau de vie, de la santé et des connaissances) d'au moins 0,8. Aucun pays n'obtiendra un score inférieur à celui atteint en 2004. De plus, l'écart entre les sexes (dont il est tenu compte dans le " <i>gender-related development index</i> ") se sera réduit, si bien que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes sera une réalité.
<b>Capital humain: niveau de vie</b>
<b>ODD 2.</b> La pauvreté sera éradiquée. Cela signifie que dans tous les pays du monde, le niveau de vie de chacun(e) sera suffisamment élevé pour répondre à ses besoins fondamentaux, notamment en logement, en énergie et en alimentation.
<b>ODD 3.</b> L'écart de niveau de vie entre les 20 % de pays les plus riches et les 20 % de pays les plus pauvres (en fonction du PIB par habitant) aura diminué.
<b>ODD 4.</b> Conformément à la notion de "justice en matière d'environnement", aucune personne ni groupe de personnes ne devra supporter une part non proportionnelle des impacts environnementaux d'activités industrielles ou autres, ou de la mise en œuvre de décisions politiques. Les avantages de l'utilisation (commerciale ou autre) des ressources génétiques seront répartis de façon juste et équitable.
<b>ODD 5.</b> Toute personne disposera au moins de vingt litres d'eau pure et potable par jour.
<b>Capital humain: santé</b>
<b>ODD 6.</b> L'espérance de vie moyenne dans le monde augmentera progressivement pour atteindre 76 ans (65 ans en 2002).
<b>ODD 7.</b> L'espérance de vie sera d'au moins 60 ans, quel que soit le pays concerné. En Belgique, elle sera au moins de 84 ans pour les hommes et de 89 ans pour les femmes. Les différences d'espérance de vie entre les diverses catégories socio-économiques en Belgique diminueront par rapport à la situation actuelle.
<b>Capital humain: connaissances</b>
<b>ODD 8.</b> Chacun aura la possibilité d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire.
<b>ODD 9.</b> Chaque personne aura la possibilité, au cours de sa vie, d'acquérir des connaissances et de se recycler via différentes formes d'enseignement, ce qui lui permettra: <ul style="list-style-type: none"> <li>- de mener une vie digne dans la société de 2050;</li> <li>- d'améliorer ses chances sur le marché de l'emploi;</li> <li>- de s'informer sur l'état de l'environnement, du capital humain et du capital économique.</li> </ul>
<b>ODD 10.</b> Les avantages découlant de l'utilisation de connaissances traditionnelles, d'innovations et d'usages propres à des communautés autochtones et locales – pour autant qu'ils soient importants pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et du capital humain – seront répartis de façon équitable.
<b>Capital environnemental: généralités</b>
<b>ODD 11.</b> Chaque pays se développera dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. La Belgique réduira les pressions qu'elle exerce sur l'environnement de façon à découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement. Elle diminuera ainsi son <i>empreinte écologique</i> , c'est-à-dire la surface géographique requise par un pays pour satisfaire ses besoins.

<b>Capital environnemental: ressources naturelles</b>
<b>ODD 12.</b> Les normes internationales en matière de pollution de l'atmosphère, de l'eau et du sol, ainsi que celles relatives aux rayonnements, seront respectées.
<b>ODD 13.</b> Afin d'éviter une perturbation anthropogène dangereuse du système climatique, la température en 2050 et après sera tout au plus de 2 degrés Celsius plus élevée que durant la période préindustrielle.
<b>ODD 14.</b> Des matières premières non renouvelables ne seront exploitées à des fins de consommation que si le recyclage n'offre aucune alternative à une telle exploitation.
<b>ODD 15.</b> Les ressources énergétiques non renouvelables ne seront utilisées que pour produire l'énergie nécessaire à la prestation de services jugés essentiels ou indispensables.
<b>ODD 16.</b> Les ressources renouvelables seront exploitées en dessous de leur "niveau de renouvellement".
<b>Capital environnemental: diversité biologique</b>
<b>ODD 17.</b> Le taux d'extinction des espèces sera stabilisé au niveau du taux naturel d'extinction.
Capital économique: capital physique et technologique
<b>ODD 18.</b> Le développement et la mise en œuvre des technologies, en ce compris les actifs incorporels comme les logiciels, seront mis au service de la réalisation des objectifs du capital humain et du capital environnemental.
<b>ODD 19.</b> Le niveau du capital physique sera suffisant pour permettre un développement durable. Le capital physique sera conforme aux meilleures normes sociales et environnementales en vigueur à ce moment.
<b>Capital économique: patrimoine financier</b>
<b>ODD 20.</b> Dans tous les pays du monde, la dette publique atteindra à terme un niveau supportable et pourra être portée par les budgets annuels. Pour la Belgique, cela signifie que la dette publique atteindra au maximum 60 % du PIB. De plus, le coût du vieillissement de la population sera réparti de manière équitable entre les générations.
<b>ODD 21.</b> Tous les actifs financiers en possession des acteurs économiques consisteront en des titres de propriété dans des entreprises publiques ou privées et/ou des institutions reconnues dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.

Ces objectifs concernent de nombreux thèmes, qui sont indiqués dans cette note en lettres grasses. Les thèmes couverts par le *Printemps de l'Environnement* sont en gras et italique; celui-ci est centré sur la composante environnementale de ces ODD.

- Changement démographique y compris **(1) changement familial et (2) vieillissement**.
- Changement de **(3) production et consommation** y compris **(4) en énergie** et **(5) en transport**.
- Changement du capital humain: **(6) niveau de vie et lutte contre la pauvreté, (7) santé y compris santé environnementale** et **(8) connaissances y compris celles concernant l'environnement**.
- Changement du capital environnemental: **(9) diversité biologique et ressources naturelles y compris (10) climat**.
- Changement du capital économique: **(11) équipement et technologie** et **(12) patrimoine financier y compris les finances publiques**.

## 2. Scénarios de transformation des conditions de vie

Dans les deux scénarios de développement présentés dans la présente note, l'évolution de l'environnement est considéré comme indissociable des progrès du développement social et économique: *le développement ne peut se maintenir que si la base des ressources cesse de se détériorer et l'environnement ne peut être protégé que si le mode de croissance adopté tient compte du coût de la dégradation de l'environnement*<sup>2</sup>.

Les scénarios Pyramide et Mosaïque accordent tous les deux une attention prioritaire aux activités humaines qui répondent aux besoins essentiels des êtres humains.

### Besoins essentiels auxquels répond un développement durable

Tout scénario "de développement durable" répond aux **besoins essentiels des êtres humains, dans les limites des écosystèmes**. En effet, *Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins*.

Deux concepts sont inhérents à cette notion:

- le concept de "besoin" et plus particulièrement des **besoins essentiels des plus démunis**, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité;
- et l'idée des **limitations** que **l'état de nos techniques et de notre organisation sociale** imposent à la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir<sup>a</sup>.

a. Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), *Notre avenir à tous*, dit *Rapport Brundtland*, Montréal, Editions du Fleuve, 1988, p. 58.

Le système de vie en société est organisé pour répondre à ces besoins. Il comporte des "sous-systèmes" correspondant à des besoins spécifiques. Les sous-systèmes répondant aux besoins de se nourrir et de se loger peuvent être définis comme suit:



- **sous-système Alimentation:** ensemble des processus dont les interactions déterminent les conditions d'approvisionnement alimentaire et d'équilibre nutritionnel (rendant accessible à tous les individus une nourriture saine et suffisante). Leur intégration dans un développement durable dépend de l'instauration de modes de production et de consommation agro-alimentaires qui assurent à tous des conditions de travail décentes, limitent les pollutions de l'atmosphère, de l'eau et des sols et préservent la diversité biologique;



- **sous-système Habitation:** ensemble des processus dont les interactions déterminent les conditions de logement (rendant accessible à tous les individus un habitat sain et suffisant). Leur intégration dans un développement durable dépend de l'instauration de modes de production et de consommation d'énergie pour les fonction de chauffage et de transport qui assurent à tous des conditions de travail décentes et qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de plus de 70 % entre 1990 et 2050.

Ces deux sous-systèmes se transforment continuellement dans chaque pays en interaction avec le reste du système de vie en société. En Belgique, par exemple, ces deux besoins de se nourrir et de se loger doivent être satisfaits dans une société vieillissante, tout en surveillant l'équilibre des fi-

2. Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), *Notre avenir à tous*, dit *Rapport Brundtland*, Montréal, Editions du Fleuve, 1988, p. 43.



nances publiques. Pyramide et Mosaïque ont **en commun** le fait de répondre aux besoins essentiels au travers des interactions entre les évolutions des thèmes identifiés au point précédent. Mais Pyramide et Mosaïque sont **différents** dans la répartition des rôles moteurs joués respectivement par **les producteurs et les consommateurs**. Les pouvoirs publics peuvent d'ailleurs intervenir soit sur les modes de consommation soit sur les modes de production<sup>3</sup>:



- **Pyramide, scénario plus "mondial"**, met plus d'accent sur le changement des modes de production et **la maîtrise de l'offre** de biens et services à grande échelle;



- **Mosaïque, scénario plus "national"**, met plus d'accent sur le changement des modes de consommation et **la gestion de la demande**<sup>4</sup> de biens et services des pays.

Les 3 points suivants se réfèrent aux ODD qui représentent la réponse aux besoins essentiels dans les deux scénarios en 2050, ainsi qu'aux cibles par lesquelles passent ces scénarios en 2020. Elles indiquent entre parenthèses les numéros des cibles concernées et présentées dans la section 3.

Le point 2.1 commence par préciser des éléments communs aux deux scénarios. Les deux points suivants sont consacrés à la description des éléments spécifiques à chaque scénario.

Le point 2.2 décrit le scénario **Pyramide**. Etant un scénario tiré par l'offre, sa description commence par l'évolution des modes de production liés à l'alimentation et à l'habitation et se poursuit par celle des modes de consommation.

Le point 2.3 est consacré au scénario **Mosaïque**. Etant un scénario tiré par la demande, Mosaïque est décrit en commençant par l'évolution des modes de consommation liés à la alimentation et à l'habitation, puis par celle des modes de production.

## 2.1. Conditions communes aux scénarios Pyramide et Mosaïque



Au niveau mondial, les modes de consommation et de production connaissent des changements suffisamment fondamentaux pour atteindre tous les objectifs de développement durable en 2050.



La **pauvreté** est éradiquée, grâce notamment aux efforts de coopération des pays industrialisés (voir C11 en 3.1.1). Tous les individus ont accès à une nourriture saine et suffisante (les situations de famine ont disparu), à un logement durable et à l'énergie (C12). La production agricole sert prioritairement les besoins alimentaires des populations locales notamment dans les pays en développement, plutôt que la demande énergétique émanant des **transport** (agrocarburants).

En Belgique, Pyramide et Mosaïque reposent sur l'hypothèse d'un taux de croissance économique moyen positif de 1,8 % entre 2008 et 2050. Ce taux de croissance économique permet de contribuer au financement du **vieillesse** de la population au cours des prochaines décennies tout en continuant à réduire la dette publique sur cette période<sup>5</sup> (C10). Il contribue à l'aspect quan-

3. Selon le Wetenschappelijke Raad voor Regeringsbeleid (Comité scientifique de politique gouvernementale) des Pays-Bas, la politique peut avoir un meilleur impact en opérant en amont, soit au niveau des besoins (ou modes de consommation), soit au niveau des activités par lesquelles ces besoins sont rencontrés (modes de production). WRR (1994), *Duurzame risico's: een blijvend gegeven*, Rapporten aan de regering 44, Den Haag: SDU.

4. La gestion de la demande est souvent évoquée sous le terme anglais de *Demand side management* (DSM).

titatif d'une élévation du **niveau de vie**, une réduction rapide du risque de **pauvreté**, en particulier pour les travailleurs (C5), et des possibilités d'accès pour tous aux biens et services durables.

L'individualisation (phénomène qui ne doit pas être réduit à la notion d'individualisme) reste une valeur forte de la société, amenant les individus à faire leurs propres choix de vie et à être plus conscients des conséquences individuelles mais aussi sociétales de leurs actes. Dans ce contexte, les modes de production et de consommation changent fortement pour atteindre les ODD et modifient ainsi le contenu de la croissance économique. Les citoyens soutiennent de façon croissante le projet de développement durable, en particulier les plus jeunes qui ont reçu une éducation imprégnée de la nécessité de changer les modes de consommation et de production non durables.

## 2.2. Transformations des conditions de vie du scénario Pyramide



Pyramide imagine un développement durable de type plus *top-down*, entraîné par une accélération des progrès du système multilatéral en faveur d'un développement durable. Ce développement est surtout marqué par un progrès de l'état des **connaissances** techniques, y compris celles applicables à une échelle nettement supérieure à celle d'un pays. La production de biens et services devient de plus en plus durable grâce à ces progrès techniques, à la ré-glementation internationale de ces techniques et au contrôle de leur utilisation. Elle modifie ainsi significativement les modes de consommation.



### 2.2.1. Production et société

Dans ce scénario, les producteurs sont de plus en plus conscients de la menace que représentent les dégradations du capital environnemental (*changements climatiques, perte de diversité biologique, pollutions atmosphériques, etc.*) et du capital humain (maladies chroniques dont les maladies liées à l'état de l'environnement, etc.). Or ces capitaux sont des facteurs de production essentiels pour les entreprises. Par ailleurs, ces producteurs souhaitent investir dans la recherche de nouveaux avantages concurrentiels pour faire face à la concurrence des entreprises des pays à bas salaires.

Dans ce scénario, le moteur des changements et de l'élévation du niveau de vie est par conséquent plutôt situé du côté des modes de production (voir C2 en 3.1.1) que du côté des modes de consommation. La maîtrise de l'offre associée à des progrès techniques (C9) importants contribue largement aux ODD. Dans ce contexte, les principaux vecteurs de la croissance économique sont, d'une part, la forte accumulation d'un capital physique très performant et, d'autre part, une productivité du travail élevée. La productivité de l'**énergie** augmente quant à elle d'un facteur supérieur à 4 (4,2) entre 2005 et 2050. Ce facteur correspond à un doublement du PIB accompagné d'une réduction de moitié de la consommation d'énergie sur cette période, donc à un découplage de type fort entre le PIB et la consommation d'énergie.

---

5. Ce taux est égal à l'hypothèse de croissance économique à long terme actuellement adoptée dans le modèle MALTESE du Bureau fédéral du Plan.

Ces changements importants des modes de production sont encouragés par les achats et la gestion durables des administrations publiques qui jouent un rôle de levier important au cours des dix prochaines années (C6). Les modes de *transport* et de consommations d'*énergie* sont notamment au centre de la gestion durable des administrations publiques.



#### *Sous-système Alimentation*

Les modes de production agricole et de production alimentaire tiennent de mieux en mieux compte des préoccupations environnementales et humaines. L'agriculture recourt à des **technologies** de plus en plus respectueuses de l'environnement, permettant de continuer à utiliser de façon intensive des intrants agricoles (voir C15, C16 en 3.1.2). Ces technologies permettent de réduire les pollutions des sols et des eaux et donc de mieux protéger la *diversité biologique*. A cette fin, les recherches sur les biotechnologies et les nanotechnologies dans l'agriculture sont très poussées. Ces technologies sont appliquées progressivement et dans un cadre international très strict, transparent et contrôlé, en veillant à l'application du principe de précaution. A côté de ce type d'agriculture, se développe en Belgique une agri-culture biologique sur une partie limitée des superficies agricoles.

Les entreprises agro-alimentaires investissent massivement dès 2010 dans la fabrication d'aliments préparés ayant une valeur nutritionnelle élevée et dans les aliments fonctionnels pour préserver et améliorer l'état de **santé** de la population. Elles travaillent en interaction étroite avec les agriculteurs pour que les produits agricoles répondent à des normes nutritionnelles et environnementales strictes. Leurs produits sont soumis à des contrôles stricts et réguliers.



#### *Sous-système Habitation*

Le progrès des techniques permet de rendre les biens et les services produits pour les ménages plus recyclables (voir C8 en 3.1.1) et éco-efficaces (C7). Les performances énergétiques des bâtiments augmentent d'année en année. En Belgique, en 2050, l'ensemble du parc de logements atteint la norme d'isolation K20 pour les bâtiments construits à partir de 2010 et K30 pour les autres bâtiments (voir C17 et C18 en 3.1.2). Les systèmes de chauffage sont à très haut rendement. Les développements des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment sous forme de systèmes domotiques qui font baisser la consommation d'*énergie* par logement, sont largement répandus.

Ces évolutions du sous-système habitation permettent de réduire les émissions de GES du secteur résidentiel de 81 % entre 1990 et 2050 (C19), ce qui contribue à l'ODD 13 relatif au *réchauffement climatique*. D'autres pollutions atmosphériques affectant la *santé environnementale* des êtres humains sont aussi réduites. Cette évolution demande un effort d'investissement particulièrement important pour renouveler le parc immobilier. Mais cet effort d'investissement a non seulement des retombées environnementales positives, mais aussi un impact favorable sur l'emploi et le **niveau de vie**.

Dans ce scénario, l'habitat et les activités de production sont réorganisés géographiquement de façon à les densifier. Cette densification permet de diminuer les distances à parcourir et les be-

soins de *transport* des individus (C20 et C22). Cette réorganisation de l'habitat et des activités de production reste néanmoins modérée. Elle inclut notamment l'augmentation de la part des appartements dans le parc de logement, qui atteint 30 % en 2050 (contre environ 23 % lors du dernier recensement en 2001). Cette évolution est favorable à l'efficacité énergétique des bâtiments et permet de mieux répondre aux besoins de logement d'une population qui **vieillit** et dont la taille des ménages diminue entre 2005 et 2050 (**changement familial**).

La réorganisation géographique des entreprises, parallèle à celle des logements, permet de limiter la croissance de la demande de *transport* de marchandises. Dès lors, le transport de marchandises n'augmente que de 25 % entre 2005 et 2050. Toutefois, la croissance de la part de la voie d'eau et du rail (de 20 % en 2005 à 40 % en 2050) et l'augmentation des taux de chargement entraînent une diminution de 19 % du trafic routier. Ce transport de marchandises s'effectue principalement par des véhicules non polluants. En 2050, 90 % des véhicules routiers sont propulsés à l'hydrogène (avec des piles à combustible) et 10 % utilisent des agrocarburants produits en Belgique. Ces modifications des **équipements** et des modes transport permettent de réduire quasiment de 100 % les émissions de GES (C19) et donc l'impact du transport sur le *climat*. L'hydrogène nécessaire est produit principalement par des éoliennes en mer du Nord.



### 2.2.2. Consommation et société

Dans Pyramide, les modes de consommation ont tendance à suivre les modes de production, mais connaissent aussi une certaine évolution autonome pour que la société évolue vers un développement durable.



#### *Sous-système Alimentation*

Pour leur alimentation, les consommateurs restent très friands de produits transformés mis sur le marché par les entreprises agro-alimentaires. La maîtrise des prix alimentaires grâce à des accords mondiaux entre Etats permet aux consommateurs de continuer à acheter en quantité importante ces produits transformés. De plus, étant donné l'évolution des modes de production, la consommation de ces produits permet d'atteindre les recommandations nutritionnelles relatives aux consommations de fruits, de légumes et de viande dès 2020. Ceci favorise une bonne **santé** de la population. Cela réduit aussi les dépenses de santé et contribue de ce fait à la soutenabilité à long terme du **patrimoine financier** de l'Etat. La consommation de fruits et légumes augmente en moyenne dans la population pour atteindre 400 g/j/pers. en 2020 et 500 g/j/pers. en 2050 (voir C13 3.1.2). La consommation de viande passe d'une moyenne de 161 g/jour/pers. en 2004 à 100 g/jour/pers. en 2020 et à 50 g/jour/pers. en 2050 (C14).



#### *Sous-système Habitation*

Les consommateurs adaptent leurs comportements d'habitation aux caractéristiques techniques des nouveaux logements très éco-efficaces. Le parc immobilier est modérément réorganisé et densifié, ce qui permet une meilleure utilisation des *transports* publics (TP). L'augmentation de la demande de déplacements (de 50 % entre 2005 et 2050) est ainsi absorbée par les TP, dont la part

modale passe de 20 % à 40 %, et par une plus grande occupation des véhicules individuels (voir C21 en 3.1.3). Dès lors, en 2050, le trafic automobile reste au même niveau qu'en 2005.

Le secteur résidentiel et le secteur du transport contribuent largement, grâce aussi aux évolutions des modes de production, à la réduction de la consommation d'*énergie* finale (-47 % entre 2005 et 2050) et des émissions de GES (-70 % entre 1990 et 2050) (C19). La diminution de la consommation d'*énergie* et la meilleure éco-efficacité des **équipements** ont un impact important sur l'utilisation des ressources naturelles, notamment énergétiques. Elles permettent aussi de réduire significativement les niveaux de pollution, ce qui a un impact très positif sur la *santé environnementale*. Le nombre d'années d'espérance de vie perdues à cause de la pollution environnementale diminue. La densification modérée des zones de logement et la stabilisation du *transport* routier permet de ne plus créer de nouvelles infrastructures routières (C20). Cette évolution arrête le morcellement du territoire, voire inverse cette tendance, ce qui est favorable à la *diversité biologique*.

## 2.3. Transformations des conditions de vie du scénario Mosaïque



Mosaïque imagine un développement durable de type *bottom-up*. Ce développement est surtout entraîné par des initiatives nationales et la maîtrise d'outils nationaux. Quant au système multilatéral, il continue à évoluer au rythme actuel en ce qui concerne le développement durable, sans accélération. Le progrès des **connaissances** est très ciblé sur les formes d'organisation sociale, y compris les possibilités de changements de comportements et de modes de vie en société. Ainsi le changement des modes de consommation des ménages constitue un moteur important du développement car c'est lui qui "tire" fortement le changement des modes de production vers un développement durable.



### 2.3.1. Consommation et société

Dans ce scénario, c'est plutôt le citoyen consommateur qui est vu comme l'"agent de changement" qui met en marche la transition vers un développement durable et réorganise les routines des comportements quotidiens<sup>6</sup>. Les changements de comportement des consommateurs sont mis au service de la satisfaction des besoins essentiels des êtres humains dans des conditions de développement durable. Ces changements sont tels qu'ils permettent de fortes réductions structurelles de la demande d'énergie et une augmentation de la productivité de l'*énergie* finale d'un facteur supérieur à 4 (4,6) entre 2005 et 2050. Un découplage fort a ainsi lieu entre le PIB et la consommation d'énergie.

Ces changements de comportements sont notamment suscités par la hausse des prix de nombreux biens et services qui n'est pas maîtrisée au niveau international au cours des 10 prochaines années. Les consommateurs réagissent à cette hausse des prix en privilégiant certains biens et services plutôt que d'autres. Les achats et la gestion durables des administrations publiques,

6. Sur la base de RIVM (2004), *Maatschappelijke waardering van duurzame ontwikkeling. Achtergrondrapport bij de Duurzaamheidsverkenning*, Rapport 500013007/2004, p. 9.

notamment en matière d'*énergie* et de *transport*, contribuent à ce changement des modes de consommation des ménages au cours des 10 prochaines années (voir C6 en 3.1.3).



#### *Sous-système Alimentation*

Les consommateurs demandent surtout des produits frais, saisonniers, cultivés ou élevés localement, de préférence selon les principes de l'agriculture biologique, et peu transformés (voir C15 et C16 en 3.1.2). Ces produits sont relativement moins chers étant donné que leur production nécessite moins d'*énergie* fossile: moins d'intrants agricoles synthétiques et moins de km parcourus (seuls certains produits agricoles, nécessitant des conditions climatiques particulières et pour lesquels il n'existe pas d'alternatives, sont importés par bateau - p. ex. café, cacao, bananes) (C21).

Par ailleurs, dès 2020 les consommateurs modifient progressivement leur consommation de fruits, de légumes et de viande pour des raisons environnementales (*réchauffement climatique, diversité biologique*, etc.) et pour se maintenir en bonne **santé** en respectant les recommandations nutritionnelles (voir C1 en 3.1.1). Cela réduit aussi les dépenses de santé et contribue de ce fait à la soutenabilité à long terme du **patrimoine financier** de l'Etat (C10). Les consommateurs augmentent progressivement leur consommation de fruits et légumes, qui atteint au minimum 400 g/jour/pers. en 2020 et en moyenne 700 g/jour/pers. en 2050 (265,5 g/j/pers. en 2004) (voir C13 en 3.1.2). Par ailleurs, ils réduisent leur consommation de viande de 160 g/jour/pers. en 2004 à 100 g/jour/pers. en 2020 et à 75 g/jour/pers. en 2050 (consommation plus élevée que dans le scénario Pyramide car la Belgique présente des conditions géographiques favorables à la production de viande) (C14).



#### *Sous-système Habitation*

Pour leurs logements, les consommateurs demandent surtout des biens réparables, éco-efficaces, de longue durée de vie et recyclables, ainsi que des services pouvant allonger la durée de vie des biens (voir C7 et C8 en 3.1.1). Ils privilégient les formes d'habitat collectif et les logements aux performances énergétiques élevées (voir C17 et C18 en 3.1.3). Au-delà des performances individuelles des bâtiments, l'organisation spatiale des logements est guidée par le souci de réduire la demande d'*énergie* (C22). Les habitations mitoyennes ou regroupées ont en effet moins de déperdition d'énergie.

Dans ce scénario, le parc immobilier est donc fortement réorganisé et densifié, ce qui permet une utilisation optimale des *transports* publics (C22). Ainsi, la demande de déplacements est stabilisée au niveau de 2005, avec une augmentation de la part modale des transports publics de 20 % à 60 % et une plus grande occupation des véhicules individuels (C21 et C23). Cela mène à une diminution du trafic automobile de 58 % entre 2005 et 2050. Le secteur résidentiel et le secteur du transport contribuent dès lors largement, grâce aussi aux évolutions des modes de production, à la réduction de la consommation d'*énergie* finale (52 % entre 2005 et 2050) et des émissions de GES (-70 % entre 1990 et 2050) (politique du climat) (C19).

Tous ces changements des modes de consommation (et de production) réduisent significativement l'utilisation des ressources naturelles, notamment énergétiques, ainsi que les niveaux de pollution (C19 et C23). Cela a un impact très positif sur la **santé** des êtres humains, en particulier la *santé environnementale*. Le nombre d'années d'espérance de vie perdues à cause de la pollution environnementale diminue. La densification élevée des zones de logement et la diminution du *transport routier* permettent quant à elles de ne plus créer de nouvelles infrastructures routières. Cette évolution inverse la tendance au morcellement du territoire et favorise la *diversité biologique*.



### 2.3.2. Production et société

Dans Mosaïque, les modes de production changent principalement pour répondre à la demande des consommateurs et font plus de place aux changements de l'organisation sociale qu'aux changements des techniques. Par conséquent, les principaux vecteurs de la croissance économique et de l'élévation du niveau de vie sont, d'une part, la forte utilisation de la main d'œuvre et, d'autre part, une productivité du capital physique accrue grâce au progrès dans l'organisation de la production (voir C3 et C4 en 3.1.1). Ces changements des modes de production sont amorcés dès 2010 et entraînent une réduction des pressions exercées sur les ressources naturelles et sur la *diversité biologique*.



#### *Sous-système Alimentation*

Les agriculteurs changent leurs modes de production, dès 2010. Ils le font sous la pression des consommateurs pour une alimentation de qualité et des coûts liés aux prix croissants de l'énergie et à la pollution des ressources naturelles (eau, sol, air y compris le climat) (voir C2 en 3.1.1). L'agriculture biologique se répand à un rythme rapide à partir de 2020 (voir C15 et C16 en 3.1.2) et contribue fortement à l'ODD portant sur la *diversité biologique*. Cette agriculture devient très intensive en **connaissance**. Des découvertes significatives sont faites pour augmenter la productivité des techniques de l'agriculture biologique. Les agriculteurs s'organisent à un niveau plus local pour échanger des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Comme les consommateurs préfèrent acheter des produits locaux achetés dans des magasins de proximité pour limiter le *réchauffement climatique*, les grandes entreprises changent leur structure de distribution pour être plus proches des consommateurs et coexistent avec de très nombreuses petites et moyennes entreprises agro-alimentaires travaillant avec les agriculteurs locaux.



#### *Sous-système Habitation*

L'ensemble du parc de logements atteint en 2050 la norme d'isolation K20 pour les bâtiments construits à partir de 2010 et K30 pour les autres bâtiments de façon à réduire les consommations d'*énergie* (voir C17 et C18 en 3.1.3). En outre, les systèmes de chauffage atteignent un très haut rendement énergétique. La cogénération et les réseaux locaux en matière de chauffage sont de plus en plus répandus. Ainsi, entre 1990 et 2050, les émissions de GES du secteur résidentiel di-

minuent de 73 % (C19), ce qui contribue à limiter le *réchauffement climatique*. D'autres pollutions atmosphériques affectant la *santé environnementale* des êtres humains sont aussi réduites.

Cette évolution demande un effort d'investissement particulièrement important pour renouveler le parc immobilier et les **équipements**, ce qui a un impact favorable sur l'emploi et le **niveau de vie** (voir C3 et C4 en 3.1.1). Au total, le parc comprend 30 % d'appartements en 2050, une proportion plus élevée qu'actuellement (environ 23 % lors du dernier recensement en 2001). Cette évolution est favorable à l'efficacité énergétique des bâtiments et permet de mieux répondre aux besoins de logement d'une population qui **vieillit** et qui connaît des **changements familiaux**, notamment une réduction de la taille des ménages.

Le *transport* de marchandises, quant à lui, est stabilisé au niveau de 2005, grâce notamment à de meilleures localisations des entreprises et à l'utilisation de produits locaux. La croissance de la part de la voie d'eau et du rail dans le transport de marchandises (de 20 % en 2005 à 50 % en 2050) et des taux de chargement entraînent une diminution de 38 % du trafic routier (voir C21 en 3.1.3). En 2050, 50 % des voitures et 90 % des camions sont propulsés à l'hydrogène (avec des piles à combustible), tandis que 50 % des voitures et 10 % des camions utilisent des combustibles fossiles (avec des moteurs performants) complétés par des agrocarburants produits en Belgique. Ceci permet de réduire de 89 % les émissions de GES et donc l'impact du transport sur le *climat* (C19 et C23).



### 3. Exemples de politiques menées dans les scénarios

Cette section fournit des exemples de cibles précises pour 2020 (3.1) et des exemples de mesures politiques volontaristes (3.2) pour accélérer la transition vers un développement durable.

#### 3.1. Exemple de cibles pour 2020



Les cibles pour 2020 permettent de baliser la trajectoire entre la situation actuelle et celle à atteindre en 2050 dans les deux scénarios de développement durable. C'est un aspect particulièrement concret du travail sur les scénarios à 2050. Il traduit les ODD pour 2050 en cibles précises assorties d'échéances intermédiaires, qui sont fixées dans cet exercice à 2020.

Les tableaux 3, 4 et 5 ci-dessous présentent une série de cibles pour 2020 portant sur les sous-systèmes Consommation, production et société, Alimentation et Habitation. Ces cibles sont précisées pour chaque scénario et la dernière colonne du tableau indique à quels ODD ces cibles permettent de contribuer.

##### 3.1.1. Sous-système Consommation, production et société

Pour faire en sorte que, à l'horizon 2050, la productivité de l'énergie finale ait augmenté d'un facteur supérieur à 4 dans les deux scénarios<sup>7</sup>, il faut qu'elle connaisse déjà un rythme d'accroissement soutenu au cours des 15 premières années. C'est pourquoi, entre 2005 et 2020, les scénarios ciblent respectivement un facteur multiplicateur de 1,64 dans Pyramide et de 1,71 dans Mosaïque. Cette hausse de la productivité de l'énergie peut se décomposer en hausse du PIB au rythme de 1,8 % par an, soit un facteur de 1,30 d'ici à 2020, et baisse de la consommation d'énergie, elle aussi de l'ordre de 30 %, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous.




**Tableau 2 - Facteurs d'évolution de la productivité en énergie finale – Belgique, 2005-2020**

	Pyramide 	Mosaïque 
A. Hausse du PIB (multiplié par:)	1,30	1,30
B. Baisse de la consommation d'énergie finale (divisée par:)	1,26	1,32
C. Hausse de la productivité moyenne de l'énergie finale (multipliée par:) $C=A*B$	1,64	1,71

Source: analyse de la TFDD du BFP

7. Point 1.2.3.a de TFDD (2007), *Accélérer la transition vers un développement durable. Rapport fédéral sur le développement durable 2007*. Bruxelles: Bureau fédéral du Plan.

Tableau 3 - Cibles du sous-système Consommation, production et société




		<b>Pyramide</b> 	<b>Mosaïque</b> 	<b>Contribution aux ODD</b> 
C1	Responsabilité des consommateurs	faiblement sollicitée	fortement sollicitée	/
C2	Responsabilité des producteurs	fortement sollicitée	faiblement sollicitée	/
C3	Taux d'emploi	entre 65 et 70 %	> 70 %	1, 2, 8, 9, 20
C4	Taux d'emploi des travailleurs âgés	entre 45 et 50 %	> 50 %	1, 2, 8, 9, 20
C5	Travailleur sous le seuil de pauvreté	Aucun	Aucun	1, 2
C6	Achats de produits durables et gestion durable des administrations publiques	100 % des achats 100 % des administrations enregistrées EMAS	100 % des achats 100 % des administrations enregistrées EMAS	1, 11
C7	Productivité de l'énergie multipliée par: (voir détails ci-dessus)	1,64	1,71	12, 13, 15, 16
C8	Production de déchets	stabilisation de la production de déchets  taux de recyclage très élevé	stabilisation et début de réduction de la production de déchets taux de recyclage élevé	11, 12, 13, 14, 15, 16
C9	Recherche et développement	3 % du PIB orientée vers l'état des techniques	3 % du PIB orientée vers l'organisation sociale	18
C10	Dette publique en % du PIB	48 %	48 %	20
C11	Aide publique au développement	0,7 % du PIB orienté vers des projets à grande échelle	0,7 % du PIB orienté vers des projets locaux	1, 2, 3, 5, 8, 9, 11, 20





### 3.1.2. Sous-système Alimentation




Tableau 4 - Cibles pour le sous-système Alimentation

		Pyramide 	Mosaïque 	Contribution aux ODD 
C12	Pourcentage de la population qui souffre de la faim	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 (OMD 1, cible 2)	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015 (OMD 1, cible 2)	1, 2, 3, 5, 6
C13	Consommation de fruits et légumes	400 g/jour/pers. en moyenne (OMS)	400 g/jour/pers. au minimum (PNNS)	2, 5, 12, 17
C14	Consommation de viande	100 g/jour/pers. (recom. ISSP)	100 g/jour/pers. (recom. ISSP)	2, 5, 12, 17
C15	Réduire les flux d'éléments fertilisants inorganiques entrant dans les sols via la réduction de la consommation d'engrais inorganiques	Des cibles devraient être définies à l'aide d'une démarche participative		2, 5, 12, 17
C16	Réduire les risques pour la flore, la faune et les êtres humains via la réduction de l'utilisation et de la toxicité des pesticides	Des cibles devraient être définies à l'aide d'une démarche participative		2, 5, 12, 17



### 3.1.3. Sous-système Habitation

Tableau 5 - Cibles pour le sous-système Habitation

		Pyramide 	Mosaïque 	Contribution aux ODD 
C17	Normes d'isolation thermique performantes	K20 (constructions neuves) et K30 (rénovations)	K20 (constructions neuves) et K30 (rénovations)	2, 11, 13, 15, 19
C18	Rénovation rapide du parc de bâtiments	Doublement du nombre de rénovations et de constructions neuves	Doublement du nombre de rénovations et de constructions neuves	2, 11, 13, 15, 19
C19	Emissions de GES par rapport à 1990	-30 % en 2020 (et -70 % en 2050)	-30 % en 2020 (et -70 % en 2050)	11, 13, 17
C20	Infrastructures de transport	Plus d'extension (sauf rail/bus)	Plus d'extension (sauf rail/bus)	4, 11, 12, 13, 19
C21	Part modales des TP	Minimum 25 % en 2020 (40 % en 2050)	Minimum 30 % en 2020 (passagers: 60 % et fret: 50 % en 2050)	11, 12, 13, 19
C22	Etalement urbain	Arrêter la tendance actuelle	Inverser la tendance actuelle	1, 4, 11, 13, 19
C23	Pollution atmosphérique	Respect des normes OMS en vigueur en 2020	Respect des normes OMS en vigueur en 2020	2, 4, 7, 11, 12

### 3.2. Exemples de mesures à court, moyen et long terme

Des mesures politiques volontaristes doivent être menées pour atteindre les ODD. Ces politiques doivent au minimum porter sur 3 grands domaines d'action:

- soutenir la politique internationale;
- coordonner la politique fédérale belge;
- encourager la responsabilité sociétale des producteurs et des consommateurs.

Plusieurs exemples de mesures politiques sont fournis pour ces 3 domaines d'action ci-dessous. Ces exemples portent sur deux périodes: 2008-2010 (court terme) et 2011-2050 (moyen-long terme). Pour la période 2011-2050, les exemples diffèrent en fonction du scénario.

#### 3.2.1. Soutenir la politique internationale

##### *Exemples de politiques 2008-2010*

- Impliquer activement la Belgique dans le processus de Marrakech pour obtenir en 2011 des engagements contraignants sur les changements des **modes de consommation et de production** notamment via la Commission du développement durable.
- Défendre des objectifs ambitieux de réduction d'**émissions de GES**, également pour les **transports** aérien et maritime.
- Favoriser le transfert de technologies pour une gestion durable de la **diversité biologique** agricole.
- Coordonner les systèmes de taxation au kilomètre du **transport** en Europe.
- Entamer les discussions au niveau européen pour réduire les quantités de sucres admises dans les **aliments** pour bébés.



##### *Exemples de politiques 2011-2050 – Pyramide*

- Impliquer activement la Belgique dans les négociations des objectifs de réduction des **émissions de GES** au niveau mondial (objectif: 50 à 85 % entre 1990 et 2050) et informer la population de ces démarches.
- Soutenir, par des projets de coopération au développement, de grands projets pour **l'énergie** (p. ex: capture et stockage de CO<sub>2</sub>).
- Négocier au niveau européen l'interdiction de la publicité s'adressant aux enfants pour des **aliments** riches en graisse et en sucre.



##### *Exemples de politiques 2011-2050 – Mosaïque*

- Impliquer activement la Belgique dans des négociations bilatérales pour des objectifs de réduction des **émissions de GES** ambitieux et informer la population de ces démarches.
- Interdire en Belgique la publicité s'adressant aux enfants pour des aliments riches en graisse et en sucre.
- Développer et utiliser, dans l'aide au développement, les sources d'**énergies** locales pour les usages locaux.

### 3.2.2. Coordonner la politique fédérale belge

#### Exemples de politiques 2008-2010

- Créer, dans le domaine de *l'énergie*, une structure pérenne, à expertise équilibrée, indépendante, transparente, pluraliste et accessible aux parties prenantes, pour gérer l'offre et la demande d'énergie.
- Veiller à ce que les nouvelles grandes implantations commerciales soient facilement accessibles en *transports* publics.
- Réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un label sur le **contenu en CO<sub>2</sub>** des produits alimentaires qui pourrait être utilisé dès 2010 par les entreprises.
- Rendre obligatoire les filtres à particule pour les véhicules diesel (*transport*).



#### Exemples de politiques 2011-2050 – Pyramide

- Négocier au niveau européen un étiquetage **nutritionnel** obligatoire.
- Renforcer le programme fédéral de réduction des pesticides à usage agricole et des biocides pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale de *biodiversité*.
- Accroître progressivement les exigences *environnementales* et sociales dans les marchés publics, sur la base de décisions européennes.
- Stabiliser la tendance à l'étalement urbain pour maîtriser la croissance de la demande de *transport*.
- Instaurer une tarification routière au kilomètre qui augmente progressivement (*transport*).
- Soutenir financièrement le déploiement de véhicules à hydrogène.
- Renforcer les normes de **performance énergétique** des bâtiments et leur contrôle.
- Transférer la fiscalité, au niveau européen, du travail vers les ressources naturelles, afin d'améliorer le taux d'emploi et de réduire les consommations de ressources naturelles.
- Adopter un programme de recherche à 10 ans, articulé sur la décision politique, pour changer les modes de consommation et de production non durables, et dans lequel les travaux de recherche suivants seraient notamment promus: bilans de matière, comptes satellites, liens entre les questions d'emploi et d'environnement, écologie industrielle, contribution des biotechnologies et nanotechnologies au développement durable, etc.



#### Exemples de politiques 2011-2050 – Mosaïque

- Définir au niveau belge un étiquetage **nutritionnel** obligatoire avec des informations sur l'origine et les saisons des produits alimentaires.
- Renforcer le programme fédéral de réduction des pesticides à usage agricole et des biocides pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale de *biodiversité*.
- Accroître progressivement les exigences *environnementales* et sociales dans les marchés publics, sur la base de décisions prises en Belgique.
- Inverser la tendance à l'étalement urbain pour stabiliser la demande de *transport*.
- Instaurer une tarification routière au kilomètre qui augmente rapidement (*transport*).
- Renforcer les normes de **performance énergétique** des bâtiments et leur contrôle.

- Transférer, simultanément avec quelques pays voisins, la fiscalité du travail vers les ressources naturelles afin d'améliorer le taux d'emploi et de réduire les consommations de ressources naturelles.
- Adopter un programme de recherche à 10 ans, articulé sur la décision politique, pour changer les modes de consommation et de production non durables, et dans lequel les travaux de recherche suivants seraient notamment promus: bilans de matière, comptes satellites, liens entre les questions d'emploi et d'environnement, économie de la fonctionnalité, contribution des sciences comportementales au développement durable, etc.

### 3.2.3. Encourager la responsabilité sociétale des producteurs et des consommateurs

#### *Exemples de politiques 2008-2010*

- Producteurs
  - Mettre en oeuvre le plan d'action fédéral sur la **Responsabilité sociale des entreprises (RSE)** en Belgique.
  - Obtenir l'**enregistrement EMAS** pour toutes les administrations publiques fédérales.
  - Encourager les acteurs intéressés à participer à la plate-forme européenne d'action **Alimentation, activité physique et santé**.
- Consommateurs
  - Mettre en place des écoles de la consommation<sup>8</sup>.



#### *Exemples de politiques 2011-2050 – Pyramide*

- Producteurs
  - Encourager la création des partenariats au niveau européen avec le secteur de l'Horeca pour offrir des menus qui tiennent compte des **recommandations nutritionnelles**, sociales et environnementales et qui proposent des plats végétariens.
  - Encourager puis rendre obligatoire la publication d'un rapport "développement durable" pour les **entreprises**.
- Consommateurs
  - Sensibiliser de façon régulière les consommateurs à l'aide de campagnes internationales axées sur les enjeux internationaux en matière de développement durable.



#### *Exemples de politiques 2011-2050 – Mosaïque*

- Producteurs
  - Favoriser la création des partenariats au niveau local avec des entreprises de l'Horeca pour offrir des menus qui tiennent compte des **recommandations nutritionnelles**, sociales et environnementales et qui proposent des plats végétariens.
- Consommateurs
  - Sensibiliser de façon régulière les consommateurs par de actions de proximité et des expériences pilotes aux enjeux de développement durable.

---

8. *Plan fédéral de développement durable 2004-2008*. <http://www.plan2004.be/fr/home.htm> (action 2, § 30219).

## 4. Conclusions

Le projet d'un développement durable à l'échelle de la planète a souvent été résumé par le slogan "Penser mondialement, agir localement". Les deux scénarios 2050 présentés dans cette note montrent effectivement que si l'action locale veut favoriser un développement durable, elle doit être nourrie d'une réflexion sur l'état actuel et futur de l'humanité et de la planète. Mais Pyramide et Mosaïque élargissent beaucoup ce slogan en montrant tous les deux qu'il est aussi nécessaire d'agir mondialement que d'agir localement, même si ces deux scénarios répartissent ces efforts différemment entre les niveaux local et mondial. Que signifie "agir mondialement"? Pour les pays riches comme le nôtre, c'est assumer sa double responsabilité. Il s'agit donc autant de mettre leur propre développement sur une voie qui améliore les impacts de leurs consommations et de leurs productions sur le reste du monde, que d'aider les autres pays à se développer eux aussi dans cette voie. Mais il s'agit aussi d'"agir localement" en faveur d'un développement durable à l'aide des politiques menées pour coordonner et intégrer mieux l'action à tous les niveaux.

Pyramide et Mosaïque ne sont toutefois ni des prévisions ni des plans d'action. Ce sont des évolutions possibles, liées à une série d'actions dont les mesures sont données ici à titre d'exemples et non de recommandations<sup>9</sup>. Il appartient aux débats démocratiques d'arbitrer la prise de décisions de développement durable, tant sur la régulation globale aux différents niveaux multilatéraux que sur le partage des richesses au niveau local. Pour aider à structurer ces débats, les scénarios de développement durable mettent en scène de premières réponses à la recherche d'équilibre entre production et consommation pour satisfaire des besoins essentiels actuels et futurs dans tous les pays. Dans cette recherche, tous les thèmes de développement durable sont impliqués dans les deux scénarios, en ce compris tous ceux du *Printemps de l'Environnement*.

Pyramide et Mosaïque ne s'excluent pas mutuellement, mais visent au contraire à responsabiliser tous les acteurs, même si les rôles moteurs sont distribués différemment. Le plus mondial des deux, Pyramide, met plus l'accent sur le travail politique au niveau multilatéral ainsi que sur le rôle des producteurs. Le plus national des deux, Mosaïque, concentre plus les efforts sur le travail politique interne au niveau du pays ainsi que sur le rôle des consommateurs. Mais dans chacun des deux scénarios, les uns et les autres ont un rôle important à jouer et, dans la réalité, des combinaisons de certaines parties de l'un de ces scénarios avec certaines parties de l'autre sont également imaginables.

Toute représentation de la société ciblée sur les seules responsabilités des pouvoirs publics, des producteurs et des consommateurs est, bien entendu, trop schématique. D'autres aspects des changements de société, comme les relations entre finances, communication et pouvoir ou la place des jeunes dans la société et les changements de paradigmes, notamment sur l'égalité des genres, ont un impact très important aussi. Mais souligner les responsabilités des acteurs politiques et économiques peut encourager le développement durable. Certaines évolutions, comme le passage d'un système basé sur le pétrole à un système basé sur l'hydrogène produit de façon

9. Les recommandations pour *Accélérer la transition vers un développement durable* sont reprises dans le document de *Synthèse et recommandation* (pp. 37 à 41) qui peut être téléchargé à l'adresse <http://sustdev.plan.be> (en format PDF).

renouvelable, demandent des investissements économiques particulièrement importants, notamment lorsque des infrastructures doivent être largement renouvelées, par exemple pour la production et le transport d'hydrogène. Ces investissements seront en partie supportés par les finances publiques. D'autres évolutions peuvent également peser lourdement sur les finances publiques à l'avenir. Il faudra donc continuer à anticiper les risques d'explosion des coûts budgétaires, tant du côté des *coûts de l'inaction* en matière environnementale, que pour rembourser la dette, payer les pensions et les soins de santé et mener dans tous les domaines une politique prévoyante qui soit (encore) plus stratégique à long terme que ne l'est la politique actuelle.